Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-265600742-20261002-02_04_280926-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE QUIBERON

Objet : Subvention fondation Bruneau – nouvelle Résidence Autonomie les Dunes

L'an 2026, le vingt-huit septembre 2026, le Conseil d'Administration s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances.
Date de convocation : 22 septembre 2026
Date d'affichage : 2 octobre 2026

Présents : Madame Christine POUILLET Vice-Présidente, Madame Eugénie CORITON, Madame Marie-Céline BARGAIN, Madame Marie-Hélène BERTRAND, Madame BOULLIER Martine, membres élus ; Madame Carmen DESCHAMPS, Madame Jeannette DREANO, Madame Claudine GONTARD, Madame Françoise JUBIER, Monsieur Patrick MACE, membres nommés.

Excusés : Monsieur LE ROUX, Président du CCAS, Madame SALINAS Pascale, Vice-Présidente Déléguée, Madame Corinne GONTARD, membre élue

Représentés :

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Exposé :

La Résidence autonomie Les Dunes de Quiberon est actuellement en reconstruction avec une augmentation de capacité faisant passer la structure de 33 à 44 logements. Tous les logements seront des T1 bis dont la superficie variera entre 33 et 35 m2. Le bâtiment permettra de passer de 1715 m2 à 2800 m2 et répondra aux besoins des résidents en reprenant les grandes lignes du projet d'établissement du CCAS :

- Adapter l'offre résidentielle aux nouveaux besoins des personnes âgées en leur offrant des logements spacieux leur donnant la possibilité de cuisiner chez eux, de disposer d'une chambre fermée et de salles de bain PMR favorisant le maintien de l'autonomie,
- Proposer des espaces de vie favorisant les relations sociales avec des espaces d'animation conséquents favorisant l'ouverture de la structure sur l'extérieur
- Améliorer le fonctionnement des services logistiques (lingerie, office)
- Favoriser le bien-être des résidents et agents avec des espaces de vie lumineux et spacieux de de nombreux espaces de détente (3 salons, un jardin arboré, 120m2 de salle de détente
- Limiter les pertes de repères des résidents actuels du fait de la proximité de la structure actuelle et conserver la continuité de prise en soins avec la proximité de l'EHPAD de Quiberon.
- Créer un environnement agréable et sécurisé, la structure actuelle étant devenue obsolète.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-265600742-20261002-02_04_280926-DE

Cette reconstruction nécessite de revoir un certain nombre d'équipements afin de les rendre plus ergonome et de s'adapter à l'augmentation de capacité.

La Résidence autonomie Les Dunes a répondu à l'appel à projets 2026 de la Fondation Bruneau afin de financer la création d'un espace de sport et d'un espace de bien-être au sein du nouvel établissement pour un montant total maximum de 16 000 € dont 6 500 € d'autofinancement du CCAS (en attendant la réponde des autres appels à projets effectués).

Vous trouverez ci-après le plan de financement relatif à ces projets :

Plan de financement des salles de sport et de bien-être

BUDGET PROJET			
DEPENSES	**COUT**	**RESSOURCES**	**MONTANT**
Matériel salle de sport	**9000 €**	**Fonds propres CCAS**	**6 500 €**
Matériel salle bien-être	**7000 €**	**Banques et MMA (à solliciter)**	**500 €**
		Fondation Bruneau (acquis)	**7 000 €**
		Banque CMB (acquis)	**2 000 €**
TOTAL DES DEPENSES	**16000€**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**16000€**

Adoption :
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu la validation du protocole d'engagement avec Morbihan Hbitat en date du 18 septembre 2025 dans le cadre de la reconstruction de la Résidence autonomie,
Vu la présentation faite par La Directrice du CCAS,
Vu le courrier d'attribution d'une aide de 7 000 € de la Fondation Bruneau en date du 22 juillet 2026 et leur demande de transmettre la délibération de démarrage du projet et la notification de financements accordés par les cofinanceurs actuels (CCAS, CMB),

Vu la nécessité de meubler et moderniser la nouvelle structure pour favoriser son attractivité et le bien-être des agents et résidents afin de maintenir leur autonomie,

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **approuve à l'unanimité :**

Article 1 : la création de salles de sport et de bien-être au sein de la nouvelle résidence autonomie ainsi que son plan de financement associé.
Article 2 : Lecofinancement par le CCAS des sommes non financées par les cofinanceurs sollicités

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS ou son représentant, à signer tout acte assurant la bonne exécution de la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-265600742-20261002-02_04_280926-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution à la Fondation Bruneau et au comptable du CCAS ;

Fait et délibéré à Quiberon, les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme, à Quiberon, le 28 septembre 2026, compte-tenu de la transmission en sous-préfecture le 1er octobre 2026.

Pour le Président empêché, et par délégation
La Vice-Présidente,
Christine POUILLET,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE QUIBERON · 56170 · QUIBERON